

## AVIS DE LA BOURSE

Introduction d'emprunts au Marché Obligataire de la Cote de la Bourse

L'emprunt CIL Subordonné 2008 a été admis à la cote de la Bourse le 13/03/2009 et il sera introduit sur le NSC après sa prise en charge par la Sticodevam. Les principales caractéristiques de l'emprunt précité sont exposées dans le tableau ci-après:

Libellés de l'emprunt	Emetteur	Interm. chargé	Taux d'intérêt brut en %	Durée en années	Nominal en Dinars	Mode d'Amortissement	Nombre d'obligations	Montant Souscrit en MD	Date de jouissance	1 <sup>ère</sup> Échéance	Dernière Echéance	Note Fitch ou Garantie
CIL Subordonné 2008 Fixe	Compagnie Internationale de Leasing - CIL -	CGI	7,25	10 dont franchise 5	100	AP	70 000	7,00	15/01/2009	15/01/2010	15/01/2019	BB+
CIL Subordonné 2008 Variable	Compagnie Internationale de Leasing - CIL -	CGI	TMM+1,5	10 dont franchise 5	100	AP	30 000	3,00	15/01/2009	15/01/2010	15/01/2019	BB+

Rappel du mode de cotation:

Il est rappelé qu'en application de la réglementation en vigueur, les valeurs admises au marché obligataire sont cotées en pourcentage du nominal et au pied du coupon, c'est-à-dire sans le coupon couru. Etant précisé que ce dernier est calculé, le jour de négociation, entre la date incluse du dernier paiement et la date de dénouement exclue.